



Adresse

1695, rue D'Iberville

HABITATIONS DUFRESNE

Des travaux majeurs démarrent

Dès le début d'août 2021, des travaux majeurs commenceront dans votre immeuble. Pour certains travaux, les ouvriers devront entrer dans votre logement. Vous pourrez alors rester chez vous, mais vous devrez garder une distance de 1 mètre avec les ouvriers, ou quitter votre logement.

Nous sommes très sensibles à la situation entourant la pandémie et nous continuons de prendre toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité.

Pendant les travaux :

- Les ouvriers conserveront une distance de 1 mètre avec vous. S'ils ne peuvent le faire, ils porteront un masque.
- Ils se laveront les mains et désinfecteront tout ce qu'ils toucheront dans les aires communes et les logements.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.



Travaux prévus

- 1 Certaines sections de maçonnerie seront réparées.
- 2 Les portes extérieures et les fenêtres de tous les logements seront remplacées.
- 3 La porte d'entrée principale et la porte d'accès du sous-sol située à l'arrière du bâtiment seront remplacées.
- 4 Le revêtement métallique du petit toit au-dessus de l'entrée principale sera remplacé.
- 5 Le système d'interphone sera remplacé.
- 6 Des mises à jour du système électrique seront faites.





Calendrier

Du 2 août jusqu'en octobre 2021



Horaire

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h



Entrepreneur

Construction SENI



Impliquez-vous

ce que vous devez faire

1. Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- dégager vos portes et vos fenêtres pour que les ouvriers puissent les manipuler et pour éviter le bris de vos effets personnels (voir fiche en annexe).

2. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance.

Les rendez-vous seront fixés entre 8 h et 17 h.

3. **Soyez présent au rendez-vous fixé.** Si vous ne pouvez pas y être, désignez une personne de confiance pour vous remplacer. Si malgré tout, vous n'avez trouvé personne, informez-en les ouvriers ou votre agente de liaison, le plus rapidement possible, afin de trouver une solution.

- Bruit et poussière ;

- Présence de machinerie et de conteneurs sur le terrain.



inconvenients
pendant les travaux

pourquoi des travaux

Des travaux ont été planifiés dans votre immeuble, car la maçonnerie présente des signes de détérioration à certains endroits. De plus, les portes et les fenêtres sont en fin de vie utile.

Investissements

Plus de 301 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

CAROLINE STEWART

Agente de liaison | 514 872-9235 | caroline.stewart@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes.
- Détacher les fils du téléphone ou du câble fixés autour de la porte pour éviter que les fils soient coupés.



✓ Porte dégagée
prête pour les travaux

Vos fenêtres



✓ Fenêtre dégagée
prête pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres.
- Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement.